



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 3 avril 2024

Agorá: sept banques centrales s'engagent dans un projet d'envergure en vue de déterminer, avec des acteurs du secteur bancaire privé, l'apport de la tokenisation pour les paiements transfrontières

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) et sept banques centrales ont annoncé aujourd'hui leur intention de coopérer avec le secteur privé pour évaluer l'apport de la tokenisation dans l'amélioration du fonctionnement du système monétaire.

Le projet Agorá («place de marché» en grec ancien) réunit sept banques centrales: la Banque de France (représentant l'Eurosystème), la Banque du Japon, la Banque de Corée, la Banque du Mexique, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre et la Réserve fédérale de New York. Ces institutions travailleront, dans le cadre d'un partenariat, avec un grand nombre de sociétés financières privées sous la coordination de l'[Institut de la finance internationale](#) (IIF).

Le projet est axé sur l'idée de registre unifié (*unified ledger*) [esquissée par la BRI](#). Il a pour but d'analyser la meilleure manière d'intégrer, sous forme tokenisée, à la fois les dépôts bancaires et la monnaie de banque centrale de gros, au sein d'une plate-forme financière de base publique-privée et programmable. Cela pourrait permettre d'améliorer le fonctionnement du système monétaire et de proposer de nouvelles solutions en recourant à l'exécution automatique de clauses (*smart contracts*) sur une plate-forme programmable, tout en conservant la structure à deux niveaux du système actuel.

L'exécution automatique de clauses peut ouvrir la voie à de nouveaux types de règlement et à des transactions aujourd'hui inenvisageables, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux entreprises et à la population.



Communiqué de presse

Ce partenariat public-privé d'envergure a pour objectif de remédier à plusieurs faiblesses structurelles dans le fonctionnement actuel des paiements, en particulier dans le segment transfrontière, spécialement contraignant du fait des différences aussi bien dans les exigences juridiques, réglementaire et techniques que dans les horaires de fonctionnement et les fuseaux horaires. De plus, le système financier requiert des opérations de contrôle de plus en plus complexes afin de garantir son intégrité (pour lutter contre le blanchiment de capitaux et procéder à la vérification de la clientèle). Or ces contrôles sont souvent répétés plusieurs fois pour une même opération en fonction du nombre d'intermédiaires impliqués.

Généralement de nature expérimentale, les projets menés par le Pôle d'innovation de la BRI visent à fournir des biens publics à la communauté internationale des banques centrales.

Prochaines étapes

La BRI va lancer un appel à candidatures invitant les sociétés financières privées à se joindre au projet Agorá. L'IIF jouera le rôle d'intermédiaire et de coordinateur du secteur privé. Il est envisagé que plusieurs établissements financiers réglementés représentant les sept zones monétaires participent au projet. Des instructions plus détaillées et des critères d'éligibilité seront publiés prochainement. Il ne sera pas nécessaire d'être membre de l'IIF pour participer.